

Une lecture critique du multilatéralisme post-covidien de Pierre Adimi

Emmanuel Odilon KOUKOUBOU*

Une précision s'impose à l'entame de cette réflexion : elle n'est porteuse d'aucune prétention de vérité absolue. Elle n'est qu'une humble et libre réflexion de son auteur sur une réflexion toute aussi libre d'un autre auteur. Et je l'affirme d'emblée : elle s'est voulue critique ; elle est critique. Et en tant que critique, elle est ouverte et prédisposée à la contre-critique. Car, de la controverse, jaillira peut-être un début de vérité. Il ne faut surtout pas s'y tromper : la critique d'une œuvre n'est pas le déni de la qualité de l'œuvre. Bien au contraire ! La beauté d'une œuvre réside aussi dans ses imperfections. Et pour avoir dit, avec Thierry Bidouzo, que les propositions apparemment loufoques de Donald Trump¹ sur le traitement du Covid-19 auraient dû être prises au sérieux et servir à une mise en science², je suis bien placé pour ne pas tomber dans un piège plus grave : celui de dénier à un savant, la pertinence de ses idées. Mais la science, c'est aussi la diversité des idées, les controverses et les contradictions. La science, c'est aussi les polémiques. Les polémiques sont salvatrices tant qu'elles ne sont ni futiles, ni inutiles, ni meurtrières³.

L'article du Docteur Pierre Adimi, objet de ce papier, est publié par le CiAAF⁴. Il porte une idée que l'auteur lui-même qualifie d'originale⁵. Et je suis d'accord avec lui sur l'originalité de sa trouvaille. Dans un papier qui explore les possibilités de renaissance en Afrique du multilatéralisme en temps post-covidien, l'auteur constate les errements des processus d'intégration africaine, la quasi invisibilité du continent sur les grands enjeux du monde. Et pour y remédier, il propose la mise en place d'un G8 Afrique⁶. Un groupe de huit Etats africains sélectionnés par lui sur des critères « objectifs » ; à qui il confie la mission de coordonner la riposte à long terme contre le Covid-19, de booster l'intégration

* **Doctorant en Science politique. Assistant de recherche au CiAAF.**

¹ Le Monde, « Les élucubrations du "Docteur" Trump », 24/04/2020, URL : https://www.lemonde.fr/international/article/2020/04/24/rayons-uv-et-desinfectant-injecte-dans-les-poumons-les-elucubrations-du-docteur-trump-contre-le-covid-19_6037652_3210.html, consulté le 21 juin 2020.

² Emmanuel Odilon Koukoubou et Thierry S. Bidouzo, « Polémiques autour des remèdes au Covid-19. Réflexion sur la recherche en temps d'urgence sanitaire », *Les fragilités du monde*, Dossier du CiAAF n°2, mai-juin 2020, URL : <https://www.ciaaf.org>.

³ *Ibid.* Dans cet article, j'ai qualifié, avec Thierry S. Bidouzo, de futiles, inutiles et meurtrières, les polémiques observées autour des propositions de remèdes/médicaments au Covid-19.

⁴ Pierre Adimi, « Vers un renouveau post-covidien du multilatéralisme en Afrique ? », *Les fragilités du monde*, Dossier du CiAAF n°2, mai-juin 2020, URL : <https://www.ciaaf.org>.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

africaine et de porter haut et loin la parole du continent africain⁷. L'idée a tout d'intéressant. Elle participe du « devoir de sorcellerie » qu'Expédit Ologou suggère à tout Africain – qui plus est un chercheur – en ce temps covidien⁸. Pierre Adimi a pensé « à coups de marteau »⁹. Et c'est l'un des mérites qui resteront éternellement attachés à son œuvre. Partant de lui, et prenant exemple sur lui, je me permets de marcher dans ses pas pour penser « à coups de marteau ». Son œuvre sera la cible de mon marteau. Car, si intéressante que paraît le multilatéralisme adimien¹⁰, il suscite quelques débats, quelques interrogations, quelques réserves, quelques résistances, quelques appréhensions... qu'il convient de relever. Par ce papier, je fais donc l'option d'entrer en dialogue avec l'auteur et d'être respectueusement en désaccord avec lui. Sur son idée et sur l'opérationnalité de son invention.

Je discuterai la théorie et la pratique, c'est-à-dire d'une part l'idée, le principe même du G8 Afrique (I). Je lui dénierai l'essentiel des vertus que lui trouve mon aîné. Et je proposerai une voie alternative. D'autre part, je discuterai le contenu et la forme que Pierre Adimi donne à son G8 Afrique. J'en montrerai les limites et les travers pour conclure à son inopérationnalité (II).

I. La fragilité du multilatéralisme adimien

Ma réflexion ici est orientée par la mission que Pierre Adimi confie au G8 Afrique. Je comprends l'ambition de l'auteur et le diagnostic qu'il établit. Mais je discute la solution qu'il propose. Elle me semble à l'antipode des objectifs (A). En lieu et place, je proposerai une alternative (B).

A. Un projet antithétique

Le Docteur Pierre Adimi confie trois missions essentielles au G8 Afrique qu'il propose : « assurer la coordination des actions de riposte à long terme sur le continent mais aussi dans le long terme, être un catalyseur du processus d'intégration régionale et continentale mais également une force diplomatique africaine dans la gouvernance mondiale »¹¹. Il existe pourtant une organisation continentale – l'Union africaine – qui peut valablement jouer ce rôle. Mais selon l'auteur, le multilatéralisme africain est actuellement marqué par une « paralysie des différents systèmes institutionnels »¹² et « le non-respect des engagements et mécanismes internationaux »¹³. Je ne discute pas ce diagnostic car j'y adhère en

⁷ *Ibid.*

⁸ Expédit Ologou, « Penser la fragilité universelle. Notes provisoires sur le temps covidien », *Les fragilités du monde*, Dossier du CiAAF N°2, mai-juin 2020, URL : <https://www.ciaaf.org/covid-19/penser-la-fragilite-universelle-notes--provisoires-sur-le-temps-covidien/>, consulté le 2 juin 2020.

⁹ L'expression est de Friedrich Nietzsche, *Crépuscule des idoles ou Comment philosopher à coups de marteau*, Paris, Gallimard, 2014, 151 p. ; cité par Expédit Ologou, *Op. cit.*

¹⁰ Ce concept sera utilisé pour qualifier la forme de multilatéralisme proposée par l'auteur : le G8 Afrique.

¹¹ Pierre Adimi, *Op. cit.*

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

grande partie. Mais l'ordonnance du docteur me paraît inappropriée. Parce qu'elle ne traite pas la maladie. C'est un traitement alternatif. En fait, le multilatéralisme adimien est un contournement du multilatéralisme. Il « concurrence, voire occulte, le multilatéralisme, là où il est essentiel au contraire de le conforter »¹⁴. L'idée de cette « diplomatie de club »¹⁵, c'est la mise sous boisseau des mécanismes institutionnels existants, ou à tout le moins, leur domination par un groupe minoritaire autoproclamé qui déciderait de tout, pour tous et contre tous. Pourtant, le multilatéralisme est la « diplomatie de tous avec tous et non plus seulement bilatérale »¹⁶. C'est le sens originel et la vision originale du multilatéralisme ; « cette grande invention du XXe siècle »¹⁷ concrétisée par la mise en place de la Société des Nations en 1919, puis de l'Organisation des Nations Unies en 1945. L'idée, c'est d'associer tous les acteurs à la gouvernance mondiale.

Qu'il soit universel, régional ou sous régional, le multilatéralisme porte donc une vision inclusive. La diplomatie de club est foncièrement exclusive. Si Alexandra Novosseloff définit – au sens strict – le multilatéralisme comme « une méthode de coopération entre plus de deux acteurs »¹⁸, elle a immédiatement ajouté la définition du *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* qui laisse bien entrevoir le caractère inclusif du concept : « le multilatéralisme tend à définir un système mondial de coopération dans lequel chaque Etat cherche à promouvoir ses relations avec tous les autres plutôt que de donner la priorité aux actions unilatérales ou bilatérales jugées dangereuses ou déstabilisantes »¹⁹. Le multilatéralisme adimien priorise les actions unilatérales de quelques-uns au détriment de (ou imposées à) tous les autres. Il est donc dangereux et déstabilisant.

Le caractère exclusif du G8 Afrique tient du fait qu'il est une sélection de quelques Etats sur des critères profondément réalistes (le pouvoir financier et démographique) pour mener une « gouvernance oligarchique »²⁰. Son caractère concurrentiel vient du rôle que son géniteur lui attribue : un rôle de coordonnateur des politiques régionales en lieu et place de la Commission de l'Union africaine et des institutions régionales spécialisées ; un rôle de dynamiseur de l'intégration africaine en lieu et place de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine ; un rôle de porte-parole du continent en lieu et place du président en exercice de l'organisation continentale. De ses deux caractères,

¹⁴ Bertrand Badie, « Les "G" et l'archipel de la gouvernance mondiale », Association Après-demain, *Après-demain* 2015/3 n° 35, p. 22.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Bertrand Badie et Guillaume Devin, « Avant-propos », in Bertrand Badie et al., *Le multilatéralisme*, La Découverte, « TAP/Relations internationales », 2007, pages 7-9.

¹⁷ Bertrand Badie, « Les "G" et l'archipel de la gouvernance mondiale », *Op. cit.*

¹⁸ Alexandra Novosseloff, « L'essor du multilatéralisme : principes, institutions et actions communes », URL : <https://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2006/03/novo2002.pdf>, consulté le 22 juin 2020.

¹⁹ Guy Hermet, Bertrand Badie, Pierre Birnbaum et Philippe Braud, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, 1998, Paris, A. Colin, p. 174.

²⁰ Bertrand Badie, « Les "G" et l'archipel de la gouvernance mondiale », *Op. cit.*

découle un troisième : l'illégitimité. Je peux reprendre ici les mêmes questions que Bertrand Badie : « quelle est la capacité représentative d'un État par un autre État dans le jeu international ? Comment une auto sélection ou une cooptation peuvent-elles dissiper la frustration de ceux qui en sont exclus ? Comment peut-on décider à la place de l'autre qui se trouve dans le feu de l'action et de la souffrance ? Suffit-il, comme on le fait, de l'inviter à "prendre le café" à tel ou tel sommet où l'on traite de ses problèmes ? »²¹. Autrement dit, de quel droit et en vertu de quelle légitimité, un regroupement de quelques Etats pourrait se substituer à l'ensemble du continent pour décider en son nom ? Ils n'auront reçu ni mandat ni approbation des autres qu'ils auraient exclus parce que ces derniers ne seraient pas assez riches ou assez peuplés. Ils ne pourront donc valablement ni parler ni agir en leur nom.

En clair, le G8 Afrique produira le même effet que toutes les situations d'exclusion : la méfiance et la défiance des petits, des lésés, des exclus, des méprisés, des humiliés, des laissés pour compte. Le bon vœu de l'auteur – le renouveau du multilatéralisme africain – se trouvera ainsi travesti par sa propre invention ; le mal qu'il voulait conjurer se trouvera aggravé par son propre remède. Car le G8 Afrique participera à fragmenter davantage l'Afrique. L'ambition est noble ; celle d'unir l'Afrique, de lui faire une meilleure place sur la scène internationale. Mais l'union ne peut se produire dans l'exclusion, dans la concurrence et dans l'illégitimité.

B. Un possible alternatif

La lecture du Docteur Adimi renseigne bien sur son projet pour l'Afrique post-covidienne : une Afrique résiliente, intégrée et puissante ; une Afrique dont la voix compte enfin dans le concert des nations. Pour y parvenir, il propose un multilatéralisme restreint qui contourne le multilatéralisme large qui a montré ses limites jusque-là. A contrario, je pense qu'il faut plutôt consolider le multilatéralisme large et rester attentif au mouvement du multilatéralisme transnational en construction.

Renforcer le multilatéralisme large, c'est poursuivre le train de réformes de l'Union africaine déjà engagé sous l'égide du président rwandais Paul Kagamé. Lesdites réformes doivent permettre de réduire la dépendance de l'organisation continentale à l'égard des partenaires étrangers²², rendre l'Afrique capable de faire indépendamment face à ses défis sécuritaires, politiques, économiques, sociaux... Là, se trouve la condition préalable à la construction d'une Afrique qui compte. Mais cela ne suffira pas. La réforme de l'Union africaine devra aussi faire une meilleure place aux acteurs non étatiques. Elle devra « se prêter à un exercice d'adaptation qui rendra [sa] structure et [ses] processus assez souples pour survivre aux

²¹ *Ibid.*

²² Voir Maïmouna Dia, « L'Union africaine poursuit sa quête d'indépendance financière », 12/02/2019, URL : <https://www.afrique.latribune.fr/politique/integration-regionale/2019-02-12/l-union-africaine-poursuit-sa-quete-d-independance-financiere-80704.html>, consulté le 26 juin 2020.

vagues du changement »²³. Cette vague du changement, c'est celle portée par des acteurs non étatiques, transétatiques, infraétatiques... qui prennent de plus en plus d'ampleur sur le continent. Ces acteurs sont multiples, multiformes, multi-centrés. Ils portent des combats et idéaux divers et diversifiés. Leurs modes d'action sont protéiformes, infinis, parfois imprévisibles.

De plus en plus, ces acteurs de la société civile « rejettent les dispositions institutionnelles et juridiques existant à tous les niveaux, y compris les accords multilatéraux. Ils semblent aussi rejeter, à tout le moins implicitement, la conception dualiste, chère aux théories traditionnelles des relations internationales, des sphères publique/privée, nationale/étrangère, intérieure/extérieure. Il semble que la société civile ne considère plus les gouvernements comme les seuls mandataires habilités à agir en son nom. Partout, les citoyens semblent réclamer une représentation plus directe dans la prise de décisions politiques qui les affectent »²⁴. Ces organisations et mouvements transnationaux prennent de plus en plus d'importance. Leur ressource de puissance leur vient de la faveur dont elles bénéficient dans l'opinion publique. Elles sont devenues de véritables lobbys désormais incontournables dans la gouvernance mondiale. Sur le continent africain, comme ailleurs, ces acteurs s'interconnectent selon leurs centres d'intérêt afin d'agir et interagir pour contraindre les Etats et organisations internationales. Il s'agit donc d'un « acteur international caméléon, qui prend ici une forme religieuse, là une forme communautaire ou familiale, ici une forme économique »²⁵. De véritables unions africaines des acteurs réels – en référence aux « nations unies des acteurs réels » de Bertrand Badie²⁶ – qu'on ne peut plus ignorer dans la gouvernance du continent.

En réalité, je pense que l'essor de l'Afrique post-covidienne dépendra essentiellement de la convergence de ce « multilatéralisme ascendant »²⁷, celui des acteurs non étatiques avec « le multilatéralisme descendant »²⁸, celui des acteurs étatiques. Lorsque le multilatéralisme descendant est coincé dans ses compromissions et soumissions avec l'étranger, il faut le multilatéralisme ascendant pour le contraindre à l'action et à l'affirmation. La renaissance post-covidienne de l'Afrique peut donc passer par la rencontre entre ces deux types de multilatéralisme. Les dernières réformes du franc CFA devant provoquer un changement de nom – du FCFA à l'Eco – et une rupture d'avec le trésor public français sont le fait essentiellement d'un mouvement transnational réclamant depuis quelques années l'abandon de cette monnaie héritée de la colonisation au profit d'une monnaie africaine. C'est ainsi que d'autres

²³ Andrew W. Knight, « Multilatéralisme ascendant ou descendant : deux voies dans la quête d'une gouvernance globale », *Études internationales*, 26 (4), 1995, p. 710.

²⁴ *Ibid.*, p. 706.

²⁵ Bertrand Badie, « Ruptures et innovations dans l'approche sociologique des relations internationales », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°68-69, 1993. Etats modernes, nationalismes et islamismes. p. 69.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Andrew W. Knight, *Op. cit.*

²⁸ *Ibid.*

mouvements portent d'autres thématiques avec plus ou moins de succès en se constituant en instrument de pression pour forcer la main aux gouvernements. Le temps post-covidien pourrait être le temps de l'accélération de ce type de multilatéralisme transnational. Ces mouvements portés par des citoyens me paraissent plus à même de forcer la dynamisation de l'intégration africaine et par ricochet une meilleure affirmation du continent sur la scène internationale.

II. L'inopérationalité du multilatéralisme adimien

Je doute de la faisabilité du multilatéralisme adimien. Il est exposé à tellement d'averses qui brouillent fortement les horizons de son opérationnalité. Car, la représentativité que lui trouve son auteur est discutable (A) et son influence réelle est douteuse (B).

A. Le défaut de représentativité

Le Docteur Pierre Adimi organise le G8 Afrique autour des Etats suivants : Maroc, Algérie, Rwanda, Afrique du Sud, Egypte, Nigeria, Ethiopie et Kenya (MARSENEK). L'une des forces qu'il trouve à cette monture, c'est qu'elle « représente le continent du nord au sud et de l'est à l'ouest en passant par le centre »²⁹. Cette représentativité est problématique en ce sens qu'il ne suffit pas de relever d'un espace géographique pour en être le représentant. Les Etats désignés par l'auteur ne sont et ne seront jamais mandatés par les organisations sous régionales dont ils relèvent. Mieux, ce G8 ne semble pas véritablement représenter l'Afrique dans son ensemble. La typologie des Afriques réalisée par Luc Sindjoun nous sert de guide à ce niveau. L'Afrique est multiple et plurielle³⁰.

Primo, l'Afrique multiple, « c'est l'Afrique institutionnalisée de manière différentielle par les Etats à travers des cadres de regroupement sur la base géographique ou encore de la solidarité par intérêt »³¹. On retrouve ici la part de l'Afrique que représente chaque organisation sous régionale : Union du Maghreb arabe (UMA), Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC) etc. C'est dans cette Afrique que s'inscrit la « représentativité » du multilatéralisme adimien. L'auteur démontre que chacun des cinq espaces géographiques reconnus à l'Union africaine est représentée par au moins un Etat. Soit ! Mais de ce point de vue, le G8 Afrique qu'il propose est très déséquilibré. L'Afrique du nord qui se trouve être l'espace où il existe le moins d'Etats se retrouve dans le G8 Afrique avec trois Etats : l'Algérie, l'Egypte et le Maroc. Pendant ce

²⁹ Pierre Adimi, *Op. cit.*

³⁰ Luc Sindjoun, *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2002, pp. 10-16.

³¹ *Ibid.*

temps, la CEDEAO avec ses quinze Etats membres n'y est « représentée » que par le Nigeria. Cette répartition déséquilibrée de ce club est le premier élément de son explosion/implosion.

Deuxio, l'Afrique plurielle, « c'est l'Afrique divisée par la colonisation et héritée par les Etats postcoloniaux. L'invention coloniale de l'Afrique contribue à déterminer son hétérogénéité sur la base de critères linguistiques »³². L'Afrique est francophone, anglophone, arabophone et lusophone. Le G8 Afrique est arabo-anglophone. Il exclut les parties francophone et lusophone. Pourtant, « le critère linguistique est un déterminant des identités culturelles multiples et des relations internationales africaines »³³. J'ajoute au déterminant linguistique que les rapports historiques entre ex. colonisateurs et ex. colonies structurent la politique étrangère de la plupart des Etats africains. Ils priment même parfois sur les relations interafricaines. Comme exemple, je peux citer l'échec du Comité d'Etat-major opérationnel conjoint (CEMOC), abandonné par le Mali, le Niger et la Mauritanie – ex. colonies françaises – au profit de la coopération française dans la lutte contre l'insécurité au Sahel³⁴. L'exemple le plus récent concerne le projet de monnaie unique ouest-africaine portée par la CEDEAO. Un projet sérieusement compromis par les Etats de la zone CFA qui, contrairement aux délibérations de la CEDEAO, hésitent toujours à couper leur cordon ombilical avec Paris. La conclusion à tirer de ces exemples, c'est qu'il n'y a que très peu de chance que des résolutions prises dans le cadre du G8 Afrique soit avalisées par ces Etats qui sont plus « soumis » à Paris qu'à Abuja. Il en est de même pour l'Afrique centrale majoritairement francophone mais « représentée » dans le G8 Afrique par un Etat qui a volontairement tourné dos à la langue française pour adopter l'Anglais.

Tertio, l'Afrique plurielle « renvoie à la distance entre l'Afrique continentale et l'Afrique insulaire que constitue les pays tels que Maurice, Seychelles, Comores, Madagascar qui sont situés dans l'aire des échanges culturels et humains de l'océan indien »³⁵. Ils sont même membres de l'*Indian Ocean Rim* au même titre que l'Inde, l'Australie, l'Indonésie et la Malaisie³⁶. Ces Etats peuvent aussi se demander en quoi leurs intérêts sont représentés au sein du G8 Afrique.

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

³⁴ Voir Nicolas Desgrais, sous la direction de Sada Hugo, « Cinq ans après, une radioscopie du G5/Sahel. Des réformes nécessaires de l'architecture et du processus décisionnel », *Fondation pour la recherche stratégique*, mars 2019, p. 8, URL : <https://www.frstrategie.org/web/documents/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-dusahel/publications/201913.pdf>, consulté le 22 juin 2020.

³⁵ Luc Sindjoun, *Op. cit.*

³⁶ *Ibid.*

B. Le défaut d'influence réelle

Au regard des trois éléments ci-dessus évoqués, le critère de la représentativité tient difficilement. Mais la proposition du Dr Adimi s'étant essentiellement inspirée du modèle du G7³⁷, on peut valablement supposer que la représentativité soit secondaire pour lui, l'essentiel étant de réunir les Etats ayant les meilleures capacités « économiques, démographiques et diplomatiques »³⁸. Ce sont les trois critères qui ont gouverné sa sélection. Ils n'ont pourtant rien à voir avec le modèle dont il s'est inspiré. La Chine et l'Inde, Etats les plus peuplés au monde, ne font pas partie du G7³⁹. Et le rayonnement diplomatique ne fait pas partie des critères de sélection du G7. D'ailleurs ce critère est si subjectif que l'auteur lui-même n'a pu l'évaluer comme il l'a fait dans un tableau pour les critères démographique et économique. Seul reste finalement le critère économique, même s'il faut encore le relativiser étant entendu que la Chine, deuxième puissance économique mondiale, n'en fait pas partie. Au fond, le G7 n'est rien d'autre qu'un club de puissants, ayant des intérêts plus ou moins convergents, qui se retrouvent pour harmoniser leurs positions afin de mieux les imposer aux autres dans les cadres institutionnels formels. Et ils ont les moyens de leur politique. Car, aux Nations unies, les Etats du G7 font partie des plus gros contributeurs. Les Etats-Unis seuls contribuent à 22% au budget de l'organisation⁴⁰. Ils détiennent donc des leviers importants pour peser sur les décisions.

Le G8 Afrique de Pierre Adimi regroupe les cinq plus gros contributeurs de l'Union africaine à savoir l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Egypte, le Maroc et le Nigeria. Ces Etats versent « un peu plus 36,7 millions de dollars chacun par an, selon les chiffres officiels publiés en janvier »⁴¹ 2018. Le Rwanda, l'Ethiopie et le Kenya viennent gonfler les rangs. Mais ce G8 Afrique peut-il exercer la « gouvernance oligarchique »⁴² du G7 en contexte africain ? Je ne le pense pas. Car, à la différence du G7, les gros contributeurs africains n'ont qu'une influence relative sur les décisions. En effet, le budget de l'Union africaine n'est financé par les Africains que de façon marginale. Jusqu'en 2017, 70% du budget de l'organisation continentale étaient financés par des bailleurs extérieurs notamment l'Union européenne et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID)⁴³. Les réformes portées par le président rwandais Paul Kagamé ont permis de légèrement réduire le financement extérieur à 58%⁴⁴.

³⁷ Pierre Adimi, *op. cit.*

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Le G7 est composé de : Allemagne, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Royaume-Uni.

⁴⁰ *Le Figaro*, « Qui finance l'ONU ? », 09/10/2020, URL : <https://www.lefigaro.fr/international/qui-finance-l-onu-20191990>, consulté le 25 juin 2020.

⁴¹ Joan Tilouine et Ghalia Kadiri, « Longtemps sous perfusion, l'Union africaine est en quête d'autonomie financière », 07/02/2018, URL : https://www.lemonde.fr/article/2018/02/07/longtemps-sous-perfusion-l-union-africaine-cherche-a-recouvrer-sa-dignite-economique_5253264_3212.html, consulté le 26 juin 2020.

⁴² Bertrand Badie, Bertrand Badie, « Les "G" et l'archipel de la gouvernance mondiale », *Op. cit.*

⁴³ Joan Tilouine et Ghalia Kadiri, *Op. cit.*

⁴⁴ *Ibid.*

Quant à ses enjeux sécuritaires, le continent dépend entièrement de l'extérieur⁴⁵. La réforme de prélèvement de 0,2% sur les exportations extérieures est censée atténuer cette situation⁴⁶. L'Union africaine est donc fortement dépendante de l'aide extérieure. Même son siège est un don de la Chine. Aussi fort que sera le G8 Afrique, il ne peut donc rien influencer s'il ne réussit pas d'abord à inverser cette tendance en finançant davantage l'organisation continentale. Tant que l'UA dépendra aussi vitale des capitaux extérieurs, le vœu du Dr Adimi ne restera que pieu. Le G8 Afrique ne peut représenter aucune force diplomatique dans la gouvernance mondiale ; car pour cela, il faut au préalable être indépendant. L'intégration africaine ne sera dynamisée que par et selon les intérêts des bailleurs. Le G8 Afrique ne peut coordonner aucune politique de riposte à long terme contre le Covid-19 ; car une fois encore, ladite politique sera pensée et financée par les bailleurs étrangers.

De l'intérieur, ces huit Etats sont également traversés par quelques rivalités qui pourraient également compromettre la mise en œuvre du projet. L'un des mérites du papier du Dr Adimi, c'est qu'il en est conscient et les évoque en terme de défis. Je les qualifierai de neutralisants. Et le plus grand neutralisant, c'est l'inimitié historique entre l'Algérie et le Maroc. Ces deux puissances régionales n'ont jamais pu rien construire ensemble depuis qu'elles se chamaillent autour du statut de la République arabe Sahraoui démocratique (RASD). Leurs rivalités ont fait de l'Union du Maghreb arabe, une coquille vide. Et partout, elles s'évitent ou se pourchassent pour se neutraliser. Je doute donc fortement qu'elles soient en mesure en l'état actuel des choses, de porter ensemble un projet africain sans en faire un énième ring de leur éternel combat. Il en est de même – à un degré beaucoup moindre – pour le Nigeria et l'Afrique du Sud qui se querellent sur le statut d'hégémon régional.

En clair, les dynamiques inter et intra des relations internationales africaines ne permettent pas de croire que le multilatéralisme post-covidien d'Adimi pourrait marcher.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*

Références bibliographiques

Ouvrages

Hermet Guy, Badie Bertrand, Birnbaum Pierre et Braud Philippe, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, 1998, Paris, A. Colin, 320 p.

Nietzsche Friedrich, *Crépuscule des idoles ou Comment philosopher à coups de marteau*, Paris, Gallimard, 2014, 151 p.

Sindjoun Luc, *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2002, 243 p.

Articles scientifiques

Adimi Pierre, « Vers un renouveau post-covidien du multilatéralisme en Afrique ? », Les fragilités du monde, Dossier du CiAAF n°2, mai-juin 2020, URL : <https://www.ciaaf.org>.

Badie Bertrand, « Les "G" et l'archipel de la gouvernance mondiale », *Association Après-demain*, Après-demain 2015/3 n° 35, pp. 20-22.

Badie Bertrand, « Ruptures et innovations dans l'approche sociologique des relations internationales », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°68-69, 1993. Etats modernes, nationalismes et islamismes. pp. 65-74.

Badie Bertrand et Guillaume Devin, « Avant-propos », in Bertrand Badie et al., *Le multilatéralisme*, La Découverte, « TAP/Relations internationales », 2007, pp. 7-9

Desgrais Nicolas, sous la direction de Sada Hugo, « Cinq ans après, une radioscopie du G5/Sahel. Des réformes nécessaires de l'architecture et du processus décisionnel », Fondation pour la recherche stratégique, mars 2019, p. 8, URL : <https://www.frstrategie.org/web/documents/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-dusahel/publications/2019I3.pdf>, consulté le 22 juin 2020.

Knight Andrew W., « Multilatéralisme ascendant ou descendant : deux voies dans la quête d'une gouverne globale », *Études internationales*, 26 (4), 1995.

Koukoubou Emmanuel Odilon et Bidouzo Thierry S., « Polémiques autour des remèdes au Covid-19. Réflexion sur la recherche en temps d'urgence sanitaire », Les fragilités du monde, Dossier du CiAAF n°2, mai-juin 2020, URL : <https://www.ciaaf.org>.

Novosseloff Alexandra, « L'essor du multilatéralisme : principes, institutions et actions communes », URL : <https://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2006/03/novo2002.pdf>, consulté le 22 juin 2020.

Ologou Expédit, « Penser la fragilité universelle. Notes provisoires sur le temps covidien », Les fragilités du monde, Dossier du CiAAF n°2, mai-juin 2020, URL : <https://www.ciaaf.org/covid-19/penser-la-fragilite-universelle-notes--provisoires-sur-le-temps-covidien/>, consulté le 2 juin 2020.

Articles de presse

Dia Maïmouna, « L'Union africaine poursuit sa quête d'indépendance financière », 12/02/2019, URL: <https://www.afrique.latribune.fr/politique/integration-regionale/2019-02-12/l-union-africaine-poursuit-sa-quete-d-independance-financiere-80704.html>, consulté le 26 juin 2020.

Joan Tilouine et Ghalia Kadiri, « Longtemps sous perfusion, l'Union africaine est en quête d'autonomie financière », 07/02/2018, URL : https://www.lemonde.fr/article/2018/02/07/longtemps-sous-perfusion-l-union-africaine-cherche-a-recouvrer-sa-dignite-economique_5253264_3212.html, consulté le 26 juin 2020.

Le Figaro, « Qui finance l'ONU ? », 09/10/2020, URL : <https://www.lefigaro.fr/international/qui-finance-l-onu-20191990>, consulté le 25 juin 2020.

Le Monde, « Les élucubrations du "Docteur" Trump », 24/04/2020, URL : https://www.lemonde.fr/international/article/2020/04/24/rayons-uv-et-desinfectant-injecte-dans-les-poumons-les-elucubrations-du-docteur-trump-contre-le-covid-19_6037652_3210.html, consulté le 21 juin 2020.